

## Sociétés agréées pour la collecte des pneumatiques usagés en Meuse au 22/12/2021

Raison sociale	Adresse	Arrêté préfectoral délivrant l'agrément	Date de fin de validité de l'agrément	Modalités de l'agrément	Contact
<b>Sarl AUTO PNEUS VARENNES</b>	Site de tri et de regroupement : ZA de Baulny 55270 VARENNES EN ARGONNE  Siège social : La Vandie 14570 CLECY	AP n° 2019-85 du 16/01/2019 portant agrément relatif à la collecte des pneumatiques usagés (ramassage, tri et regroupement : MEUSE, ARDENNES, MARNE	16/01/2023	Contrat de prestation souscrit avec ALIAPUR pour les seuls départements de la Marne et des Ardennes	Tél. 02.31.59.21.31.
<b>Sarl Gilles HENRY</b>	Site de tri et de regroupement : 1144 Route de Dommartin les Toul 54200 CHAUDENEY SUR MOSELLE  Siège social : 465 bis Avenue de la Libération 54000 NANCY	AP n° 2020-0464 du 17/12/20 du Préfet de Meurthe-et-Moselle délivrant l'agrément pour la collecte, le tri et le regroupement des pneumatiques usagés à la société GILLES HENRY à CHAUDENEY-SUR-MOSELLE	17/12/24	Contrat de prestation souscrit avec ALIAPUR	Tél. 03.83.64.84.90.
<b>Sté ALPHA RECYCLAGE FRANCHE COMTE</b>	Plate forme de regroupement et de tri de BREVANS : 22 allée du Bois 39000 BREVANS (JURA) qui est le siège social ou plate-forme de LARONXE (MEURTHE et MOSELLE)  Centre administratif et financier : 4 rue Jules Védrières 31031 TOULOUSE cedex 4	AP du préfet du JURA du 18/09/19 autorisant le ramassage de pneumatiques usagés dans les départements : AIN, ALLIER, ARDECHE, AUBE, DROME, LOIRE, HAUTE LOIRE, LOIRET, MARNE, HAUTE MARNE, MEURTHE ET MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, NIEVRE, PUY DE DOME, BAS RHIN, HAUT RHIN, SAONE ET LOIRE, SAVOIE, HAUTE SAVOIE, VOSGES, YONNE	18/09/2024	Contrat de prestation souscrit avec GIE FRP (FRANCE RECYCLAGE PNEUMATIQUES)	Tél. 03.84.72.56.97 06.72.77.93.87.
<b>Transport BASTIEN</b>	Route de la Plaine d'Eloyes, Zone industrielle du Bois Joli 88200 SAINT-NABORD	AP n°5/2022/ENV du 24 janvier 2022 délivrant pour une durée de cinq ans renouvelable à la société TRANSPORTS BASTIEN l'agrément de collecte des déchets de pneumatique dans les départements de l'Ain (01), des Ardennes (08), de l'Aube (10), de la Côte-d'Or (21), du Doubs (25), de l'Isère (38), du Jura (39), de la Loire (42), de Haute-Loire (43), de la Marne (51), de la Haute-Marne (52), de Meurthe-et-Moselle (54), de la Meuse (55), de la Moselle (57), de la Nièvre (58), du Puy-de-Dôme (63), du Bas-Rhin (67), du Haut-Rhin (68), du Rhône (69), de la Haute-Saône (70), de Saône-et-Loire (71), de la Savoie (73), de la Haute-Savoie (74), des Vosges (88), de l'Yonne (89) et du Territoire de Belfort (90).	24/01/2027	Collecte des déchets de pneumatiques	